

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation : 19/11/2010</p> <p>Date de publication : 2/12/2010</p>	<p>SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2010 À AYTRÉ</p> <p>Sous la présidence de : M. Maxime BONO, Président</p> <p>Autres membres présents : Mme Marie-Claude BRIDONNEAU, M. Jean-François FOUNTAINE, M. Michel Martial DURIEUX, Mme Suzanne TALLARD, Mme Maryline SIMONÉ, M. Jacques BERNARD, M. Christian GRIMPRET, M. Guy COURSAN, M. Daniel GROSCOLAS, M. Henri LAMBERT, M. Christian PÉREZ, M. Jean-François VATRÉ, Mme Nathalie DUPUY, M. Pierre MALBOSC, Mme Soraya AMMOUCHE, Mme Nicole THOREAU, M. Jacques LEGET, Mme Marie-Anne HECKMANN, M. Patrick ANGIBAUD, M. Patrice JOUBERT, Vice-présidents</p> <p>M. Michel AUTRUSSEAU, M. Bruno BARBIER, Mme Brigitte BAUDRY, M. René BÉNÉTEAU, Mme Catherine BENGUIGUI, Mme Marie-Sophie BOTHOREL (à partir de la 15^{ème} question), M. Alain BUCHERIE, Mme Marie-Thérèse CAUGNON, M. Jean-Pierre CHANTECAILLE, M. Jean-Claude CHICHÉ, M. Jean-Claude COUGNAUD, Mme Marie-Thérèse DELAHAYE, M. Vincent DEMESTER, M. Pierre DERMONCOURT, M. Paulin DEROIR, M. Jack DILLENBOURG, M. Alain DRAPEAU, Mme Sylvie DUBOIS, M. Olivier FALORNI, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX (à partir de la 13^{ème} question), M. Gérard FOUGERAY, Mme Patricia FRIOU, Mme Nathalie GARNIER, Mme Lolita GARNIER, M. Dominique GENSAC, Mme Bérandère GILLE, M. Gérard GOUSSEAU, M. Christian GUICHET, M. Arnaud JAULIN, M. Philippe JOUSSEMET, Mme Virginie KALBACH, M. Guillaume KRABAL, M. David LABICHE, Mme Sabrina LACONI, M. Arnaud LATREUILLE, M. Philippe MASSONNET, M. Daniel MATIFAS, Mme Sylvie-Olympe MOREAU (jusqu'à la 27^{ème} question), M. Habib MOUFFOKES, M. Marc NÉDÉLEC, M. Yvon NEVEUX, Mme Annie PHELUT, M. Michel PLANCHE, M. Yannick REVERS, M. Jean-Pierre ROBLIN, M. Jean-Marc SORNIN, Mme Christiane STAUB, M. Michel VEYSSIÈRE, M. Abdel Nasser ZÉRARGA, Conseillers</p> <p>Membres absents excusés : M. Yann JUIN procuration à M. Jean-Pierre ROBLIN, M. Denis LEROY procuration à Mme Marie-Claude BRIDONNEAU, M. Guy DENIER procuration à Mme Nicole THOREAU, M. Aimé GLOUX procuration à Mme Marie-Thérèse DELAHAYE, M. Jean-Pierre FOUCHER procuration à M. Yannick REVERS, M. Jean-Louis LÉONARD procuration à M. Yvon NEVEUX, M. Jean-François DOUARD procuration à M. Bruno BARBIER, Vice-présidents</p> <p>M. Yves AUDOUX procuration à M. Gérard FOUGERAY, Mme Saliha AZÉMA procuration à M. Marc NEDELEC, Mme Marie-Sophie BOTHOREL (jusqu'à la 14^{ème} question), M. Jean-Pierre CARDIN, Mme Christelle CLAYSAC procuration à Mme Catherine BENGUIGUI, Mme Sylviane DULIOUST procuration à M. Maryline SIMONÉ, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX (jusqu'à la 12^{ème} question), Mme Brigitte GRAUX procuration à M. Olivier FALORNI, Mme Josseline GUITTON procuration à Mme Christiane STAUB, M. Dominique HÉBERT procuration à Mme Lolita GARNIER, Mme Anne-Laure JAUMOULLIÉ procuration à M. Habib MOUFFOKES, M. Charles KLOBOUKOFF procuration à Mme Suzanne TALLARD, Mme Joëlle LAPORTE-MAUDIRE procuration à M. Dominique GENSAC, M. Patrick LARIBLE procuration à M. Patrick ANGIBAUD, Mme Esther MÉMAIN procuration à M. Daniel MATIFAS, M. Sylvain MEUNIER procuration à M. David LABICHE, Mme Sylvie-Olympe MOREAU (à partir de la 28^{ème} question), Mme Dominique MORVANT procuration à M. Pierre DERMONCOURT, Mme Brigitte PEUDUPIN procuration à M. Jack DILLENBOURG, M. Jean-Louis ROLLAND, Mme Véronique RUSSEIL procuration à M. Guillaume KRABAL, , Conseillers</p> <p>Secrétaire de séance : M. Michel BOBRIE</p>
--	--

Nombre de membres en exercice :	96	Bulletins litigieux :	0
Nombre de membres présents :	69	Abstentions :	0
Nombre de membres ayant donné procuration :	23	Suffrages exprimés :	92
		Pour l'adoption :	92
Nombre de votants :	92	Contre l'adoption :	0

N° 8

Titre / CRÉATION ET TRANSFORMATION D'EMPLOIS - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur MALBOSC expose qu'il est proposé les modifications suivantes au tableau des effectifs :

- Dans le cadre de la réorganisation du service « médecine professionnelle »,
 - o Transformation d'un emploi d'infirmière relevant du cadre d'emplois d'infirmier territorial par un emploi de médecin de médecine professionnelle et préventive. Compte tenu de la spécificité de cette mission, il est possible d'avoir recours, si nécessaire, au recrutement d'un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article 3 alinéa 1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984. Il est précisé que la personne bénéficierait, dans cette hypothèse, d'un niveau de rémunération déterminé par référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois de médecin territorial et que le régime

indemnitaire des agents permanents de la CdA pris par délibération en date du 26 septembre 2006 lui sera également applicable.

- Création d'un emploi d'assistant administratif susceptible d'être pourvu par un agent du cadre d'emplois d'adjoint administratif.
- Transformation d'un emploi d'enseignant artistique -spécialité accompagnement chant choral- à temps non complet (10h) susceptible d'être pourvu par un agent du cadre d'emplois d'assistant spécialisé d'enseignement artistique en un emploi susceptible d'être pourvu par un agent du cadre d'emplois d'assistant d'enseignement artistique. En effet, suite à la procédure de recrutement, il convient de faire coïncider le tableau des effectifs avec le cadre d'emplois de l'agent recruté ;
- Transformation d'un emploi de chef d'équipe des contrôleurs des raccordements au service Assainissement créé par délibération du 26 février 2010 relevant du cadre d'emplois d'agent de maîtrise en un emploi relevant du cadre d'emplois d'adjoint technique. En effet, suite à la procédure de recrutement qui a été lancée, il convient de faire coïncider le tableau des effectifs avec le cadre d'emplois de l'agent recruté

En conséquence, il est proposé au Conseil communautaire :

- d'approuver la création d'emploi suivante :
 - un emploi d'assistant administratif susceptible d'être pourvu par un agent relevant du cadre d'emplois d'adjoint administratif.
- d'approuver les transformations d'emplois suivantes :
 - un emploi d'infirmier susceptible d'être pourvu par un agent du cadre d'emplois d'infirmier territorial en un emploi de médecin de médecine professionnelle et préventive relevant du cadre d'emplois de médecin territorial,
 - un emploi de d'enseignant artistique susceptible d'être pourvu par un agent du cadre d'emplois d'assistant spécialisé d'enseignement artistique en un emploi relevant du cadre d'emplois d'assistant d'enseignement artistique,
 - un emploi de chef d'équipe susceptible d'être pourvu par un agent du cadre d'emplois d'agent de maîtrise en un emploi relevant du cadre d'emplois d'adjoint technique.
- d'autoriser Monsieur le Président à imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts à cet effet au budget primitif de la Communauté d'agglomération de La Rochelle.

CES PROPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTEES,
POUR EXTRAIT CONFORME,
POUR LE PRESIDENT,
LE VICE-PRESIDENT

Monsieur MALBOSC